

**PROCES-VERBAL
REUNION N°8 CDN**

Samedi 04 décembre 2021 à 09H30

**Fédération Française de Football
(Paris)**

Présent(e)s :

- Thomas BIZEUL, Laura BOISSINOT, Laurent BOLLET, Régis CHAMPET, Laurent CZWOJDZINSKI, Jean-Jacques DEMAREZ, Jean-Claude LEFRANC, Dominique LOPEZ, Charles RIVENEZ, Olivier SOMPS, Jean-Pierre ZAMO.

Absents excusés :

- Philippe LUCAS, Geoffrey LUZINSKI.

Secrétaire de séance :

- Olivier SOMPS.

① Informations du Président

Suite au mail de Nadine CYGAN du 2 décembre faisant suite aux propos tenus en CN sur le dossier du **statut de l'arbitrage**, Jean-Claude tient à préciser que jusqu'au 16-10-2021, il n'était pas au courant de l'existence d'un groupe de travail en amont où l'UNAF était représentée.

Après avoir indiqué que son seul souci et sa seule motivation étaient bien d'essayer de se battre pour tenter de faire avorter une modification pénalisante et stigmatisante pour les arbitres (passer le délai d'indépendance des arbitres de deux à quatre saisons), il fait part que ses diverses interventions effectuées auprès d'Eric BORGHINI – Président de la CFA – lui ont permis d'obtenir la tenue d'une réunion en visioconférence le 05-11-2021 (avec des représentants CDN / LFA / CFA / DTA) pour échanger et faire entendre la voix de l'UNAF sur le projet de réforme du Statut de l'Arbitrage. Cette réunion nous a permis de pouvoir nous exprimer et indiquer notre désaccord sur cette proposition d'aggravation du délai d'indépendance.

En substance, il rappelle que sous la Présidence de Michel DAILLY (1986), le délai de mutation à vie d'un arbitre avait été ramené à deux ans amenant ainsi la paix sociale.

L'Assemblée Fédérale du 11-12-2021 rendra son verdict...

② Approbation du PV CDN n°7 du 25-09-2021

Jean-Pierre ZAMO prend la parole et signale qu'il faut modifier le contenu de la page 3 (point 5 – Violence sur nos officiels et dossiers juridiques en cours) en changeant le début de la phrase du paragraphe 2.

Après correction, le PV est **adopté à l'unanimité des membres présent(e)s.**

③ Séminaire de formation hivernal Vichy (07 au 09 janvier 2022)

Olivier SOMPS effectue un point sur l'organisation générale de la prochaine Assemblée Générale d'Hiver à Vichy (inscriptions, logistique, intendance, ...).

Suite à cette présentation, un long débat s'engage entre les membres du CDN.

Puis, l'ordre du jour du samedi 08 janvier 2022 (mise en place des interventions, des ateliers, des animations, ...) et celui du dimanche 09 janvier 2022 (Assemblée Générale statutaire) sont présentés et détaillés.

Dans l'hypothèse où ce rassemblement ne pourrait pas se dérouler en présentiel pour raisons sanitaires, un plan B est étudié (AG statutaire en visioconférence).

Ensuite, Jean-Jacques DEMAREZ fait part de ses échanges avec Véronique LEBAR – Présidente du Comité Ethique et Sport (susceptible d'intervenir lors de l'AG à Vichy) – et de la possibilité de **signer une convention spécifique UNAF / Comité Ethique et Sport** dans le cas d'agressions d'arbitres pour un suivi psychologique.

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité des membres présents.**

④ Situation de la violence sur le territoire

Jean-Jacques DEMAREZ fait un point sur les dossiers de plaintes en cours qui sont au nombre de dix-sept au 04-12-2021 dont huit pour violence physique et neuf pour violence morale (menaces de mort, outrage).

Il rappelle que les dossiers concernant des **arbitres prorogés** doivent être **saisis** sur « **SAJES** » et pour les **nouveaux adhérents** sur « **UNAF CONNECT** ».

Aujourd'hui, tout le monde a l'impression que le nombre d'agressions explose mais la statistique suivante démontre le contraire :

- 31 agressions (01-09-2019 au 04-12-2019)
- 17 agressions (01-09-2021 au 04-12-2021).

C'est sans doute un environnement hostile et intolérant envers le corps arbitral, où règne une atmosphère délétère, qui donne ce ressenti. Puis, la surenchère permanente (effectuée sur les réseaux sociaux) entretient la psychose et la mauvaise publicité au recrutement d'arbitres.

Malgré tout, il existe un outil révélateur et indicateur réel de la violence, en l'occurrence, **l'observatoire des comportements** géré par la LFA qui n'est **pas toujours alimenté** par l'ensemble des centres de gestion.

Une fois ce point réalisé, un débat de réflexions s'engage entre les membres du CDN afin de trouver des actions à mener ou à mettre en œuvre pour endiguer certaines manœuvres malsaines et intolérables.

Un communiqué, traitant de l'évolution du climat sur les terrains et dénonçant l'utilisation de méthodes illégales envers nos arbitres de la base (faire effectuer un contrôle d'alcoolémie par les forces de Police ou de Gendarmerie), sera donc rédigé puis relayé par les Président(e)s de Ligues et de Districts auprès des clubs. En parallèle, le Procureur de la République doit être saisi de tous ces agissements illégaux.

Dominique LOPEZ a été chargé de collecter tous les articles en ligne pour des agressions commises sur le territoire national. Il présente le résultat de ses recherches, ce qui étaye ainsi les remarques précédentes (onze Sections Régionales sont concernées par ces faits). Le Président le remercie pour ce travail de recherche fastidieux mais significatif.

5 UNAF CONNECT

Au travers des statistiques réalisées (30-11-2021), Laurent CZWOJDZINSKI nous indique que le nombre d'adhésions remonte un peu partout avec l'espoir que cette courbe continue à progresser (plus grosses augmentations en Bretagne et en Normandie).

La prorogation des cotisations ne permet pas d'évaluer notre taux réel de pénétration par rapport au nombre d'arbitres ! A noter qu'à ce jour, huit Sections Départementales n'ont toujours pas saisi un seul adhérent sur « *UNAF Connect* ».

En résumé, **l'UNAF progresse** avec un **delta de + 1 756 adhérent(e)s** depuis le 30-06-2021 sur un total de 17 000 arbitres mais intensifions notre présence sur les prochaines FIA.

Laurent enchaîne sur l'utilisation du logiciel dans les sections et énumère les différents soucis techniques rencontrés qui, à ce jour, ne sont toujours pas solutionnés par « *AssoConnect* ». Jean-Claude LEFRANC lui demande de provoquer une réunion – en

visioconférence – du groupe de travail informatique afin de lister tous les problèmes qui seront ensuite adressés à ASSO CONNECT.

Néanmoins, ce logiciel reste performant et évolutif.

6 Finances

Suite à la séance de vérification de nos comptes (enrichissante et professionnelle) effectuée le 06-11-2021 par les réviseurs aux comptes, Charles RIVENEZ présente le bilan et le compte de résultats arrêtés au 30-06-2021.

7 Communication

- Bulletin : Il est à l'impression et sera diffusé semaine 49 par le canal « *sarbacane* ».
- Carte de vœux : Préparer le graphisme avec un message positif de respect et d'état d'esprit, en direction des professionnels et institutionnels, pour la nouvelle année.

Le 24-11-2021, un webinaire NIKE / INTERSPORT (globalement intéressant) – de présentation de la nouvelle collection d'arbitre 2022-2024 – s'est déroulé devant quatre-vingts personnes.

Prochainement, les Présidents de SR/SD recevront le bulletin de commande neutre ainsi que la procédure INTERSPORT avec les remises applicables sur les tenues d'arbitres afin de favoriser la politique d'accompagnement en équipements sur les territoires.

8 Rassemblement expérimental des forces dirigeantes

Olivier SOMPS effectue un point sur ce rassemblement qui se déroulera lors du week-end de l'Ascension – du 26 au 29-05-2022 – à La Colle-sur-Loup (modalités d'envoi des documents afférents à cette manifestation).

9 Suites du litige SD 67 / SD 68 avec SR Grand Est

Après avoir participé à l'Assemblée Générale de la SD 67 (03-12-2021), Jean-Claude LEFRANC et Laurent BOLLET (représentants du CDN) détaillent le contenu de cette AGE dont les points à l'ordre du jour étaient principalement :

- Retrait de la SD 67 de la SR UNAF Grand Est
- Quitter le giron de l'UNAF si refus du CDN.

Ce premier point a été voté à l'unanimité des 130 participants ! Le second, sous réserve de la décision du CDN d'acceptation du premier point, suit cette même tendance à quelques abstentions près !

Le CDN prend acte de ces décisions et étudie les solutions de sortie de crise au mieux des intérêts de notre UNAF.

10 Questions diverses

• Solidarité :

Laurent BOLLET nous informe que le dossier, concernant la prise en charge d'honoraires d'une consultation de psychologue pour un arbitre agressé dans la SD 03 (frais non pris en compte dans le jugement du Tribunal), a été traité (la somme de 200 € est allouée).

Jean-Claude LEFRANC évoque les soucis financiers rencontrés par Eric WIROTIUS qui risque de fermer son site « arbitrez-vous ». S'agissant d'une personne qui œuvre et contribue à la promotion de l'arbitrage, il propose que notre UNAF lui témoigne son soutien. Laurent BOLLET est donc chargé de se mettre en contact avec lui pour évoquer sa situation.

• Assurance 2022 :

Dominique LOPEZ a envoyé l'attestation à tou(te)s les Président(e)s de SR/SD.

• Point organisation déplacements Ultramarins pour les AG :

Pour la **saïson 2021-2022**, le CDN propose la prise en charge d'**un voyage A/R** avec présentation au préalable du coût d'un billet d'avion – pour validation – au Président de l'UNAF Nationale.

• CDN décentralisé Normandie (Lisieux – 26-03-2022) :

Suite à la réception du devis par la SR Normandie, le CDN l'analyse et établit le cahier des charges afin que les réservations puissent être effectuées et le coût final rester conforme au budget fixé.

• Retour CDN Union Nationale des Arbitres de Rugby à XV :

A l'occasion du CDN de l'UNAR organisé le 29-10-2021 à Bassens (33), Olivier SOMPS – représentant de l'UNAF – nous relate les échanges intéressants qu'il a pu avoir avec l'ensemble des membres de l'association rugbystique notamment sur le mode de fonctionnement de l'arbitrage (recrutement, formation, fidélisation).

L'objectif de cette rencontre – initiée par Joël MARTIN (Vice-Président de l'UNAR) – était de créer un lien entre nos deux institutions pour évoluer dans différents domaines.

• Création SD 75 :

Le 07-12-2021 aura lieu l'Assemblée Générale Elective de la Section Départementale de Paris.

Dès la mise en place du bureau, les documents afférents à la prochaine AG d'Hiver à Vichy (07 au 09-01-2022) seront envoyés au Président nouvellement élu.

La séance est clôturée à 18h10...



Jean-Claude LEFRANC
Président



Olivier SOMPS
Secrétaire Général

ANNEXE

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ARBITRES EXPRIMENT LEUR RAS-LE-BOL DES COMPORTEMENTS DANS LE FOOTBALL

L'Union Nationale des Arbitres de Football (UNAF) tient à dénoncer le climat délétère constaté sur les terrains de football depuis la reprise post Covid.

Entre agressions physiques et verbales, environnement très difficile sur et autour des terrains, les arbitres, qui sont chargés d'une mission de service public, ne sont plus sereins dans l'accomplissement de leur mission et demandent à être mieux protégés.

L'UNAF demande instamment à tous, fédération, clubs, dirigeants et joueurs de prendre toutes les mesures pour remédier à cet état de fait. Elle demande notamment, l'aggravation du barème disciplinaire avec l'application de sanctions individuelles et collectives plus fortes, exemplaires et dissuasives.

Elle rappelle qu'en raison de ce manque de respect et de considération, des milliers d'arbitres – des compétitions amateurs – manquent encore pour assurer la direction des rencontres en France.

DERIVE ETHIQUE

Et ce n'est pas la dérive, illégale, de solliciter des contrôles d'alcoolémie envers des arbitres comme constatés récemment, qui améliore une situation déjà inquiétante.

L'UNAF, qui assure la représentation et la protection des arbitres, rappelle qu'elle engage systématiquement des procédures devant la justice contre toutes les personnes, physiques ou morales, aux côtés des victimes de ces faits inqualifiables et pour ces derniers faits, des procédures de dénonciation calomnieuse ou diffamation.

Contact : Jean-Claude LEFRANC – Président de l'UNAF – 06 22 46 63 15